

Bonjour, je m'appelle Aurélie ANTRIG, je suis la responsable 1^{er} degré du SNALC Réunion. J'assiste aux **groupes de travail** par exemple sur la carte scolaire qui traite des ouvertures et fermetures de classes dans les écoles. J'assiste aussi aux **CSA** (comités sociaux d'administration) au rectorat. Je travaille en équipe avec Elodie K/Bidi, responsable des AESH au SNALC Réunion. Nous discutons souvent des problématiques liées aux 1^{er} et second degré, de plus, nous apprenons l'un de l'autre pour être mieux armé pour répondre aux besoins de tous les adhérents SNALC.

En effet, je suis déchargée tous les **lundis**, et je reste à la disposition des PE adhérents SNALC pour toutes questions relatives au premier degré en particulier pour les professeurs stagiaires.

De plus, j'organise des **formations syndicales** et des réunions d'information syndicale abordant les thèmes suivants : **la fiche RSST** encore trop méconnue ce qui me permet de traiter des violences verbales, ou non, violences physiques ou morales sur le lieu de travail.

Aujourd'hui, je dénonce les **violences, les agressions, le cyberharcèlement envers les professeurs** et le manque de visibilité dans les médias.

Les effets de la loi Rilhac sur les conditions de travail de l'équipe pédagogique, sur les conditions de travail des directeurs.

Je dénonce le **non remplacement** de nos collègues absents, absents parce qu'ils sont lessivés, en burn out, dans des classes surchargées, sans compter les élèves DYS et les élèves atteints d'handicap sans notification, sans aesh. Ces collègues qui n'ont pas droit à un suivi médical correct. Ces collègues qui vont devoir travailler plus longtemps, alors qu'ils sont déjà cassés par le système.

Merci pour votre présence aujourd'hui.